



01120

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

07 SEP 1975

CNDA 01120

Programme de développement de la Culture
de la Betterave à sucre

Juillet 1975

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

إبداع اختياري

13 FEV. 1976

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA
CULTURE DE LA BETTERAVE
A SUCRE

(JUILLET 1975)

/ A BETTERAVE A SUCRE

1.- SITUATION ACTUELLE DE LA CULTURE BETTERAVIERE

La culture de la betterave à sucre est localisée actuellement dans les régions de Béjà, Bou-Salem et Mateur sur une superficie totale de 2.200 ha. : 1.400 ha en irrigué et 800 ha en sec. Elle se répartit entre les 3 secteurs de production comme suit :

- Coopératif = 42 %
- Domanial = 43 %
- Privé = 15 %

Les rendements moyens obtenus sont de l'ordre de 18 T/ha en sec et 30T/ha en irrigué. Ces rendements pourraient être nettement améliorés si toutes les conditions techniques de culture étaient respectées : assolement, travaux culturaux, utilisation de désherbants chimiques, protection de la culture, conduite rationnelle de l'irrigation etc....

Ces 2.200 ha assurent actuellement une production de 45.000 tonnes maximum de betteraves, quantité insuffisante pour assurer la pleine capacité de l'usine de Béjà (90.000T) ; la production de sucre s'élève à 5.000 T maximum représentent ainsi 4,5 % des besoins du pays.

2.- LES OBJECTIFS

Les objectifs proposés sont :

- L'extension des surfaces betteravières.
- L'équipement industriel conséquent.

Pour satisfaire en l'an 1985 la moitié des besoins du pays en sucre (90.000 tonnes).

.../...

3 FEV. 1976
DEPOT VOLONTAIRE
711

2.1 - Surfaces betteravières et production

Les conclusions des études agro-pédologiques ainsi que l'aménagement des nouveaux périmètres irrigués retenus dans le cadre du plan directeur de la Tunisie du Nord permettra de réserver à la culture betteravière une superficie de 20.000 ha ventilée par région dans le tableau ci-dessous :

G O U V E R N O R A T S	CULTURE SECHE	CULTURE IRRIGUEE	SUPERFICIE TOTALE
- <u>GOUVERNORAT DE BEJA :</u>			
Zones de Béjà - Sidi Ismaïl - Oued-	1.650	1.550	3.200 ha
Zarga - Medjez-El-Bab - Testour			
- <u>GOUVERNORAT DE JENDOUBA :</u>			
Bou-Salem - Jendouba - Oued Melliz	-	8.000	8.000 ha
Ghardimaou.			
- <u>GOUVERNORAT DE BIZERTE :</u>			
Mateur - Menzel Bourguiba - Bizerte	6.000	-	6.000 ha
- <u>GOUVERNORAT DE TUNIS SUD</u>			
-(O.M.V.V.M.) BASSE VALLEE DE LA	-	3.000	3.000 ha
MEDJERDAH			
TOTAL :	7.650	12.550	20.200 ha

Les superficies exploitables à moyen et à long terme seraient de l'ordre de 20.000 ha en culture irriguée et 7.500 ha en culture sèche. Le calendrier de mise en culture est ventilé comme suit :

.../...

ANNEES	SUP. CULTURE SECHE	SUP. CULTURE IRRIGUEE	SUP. TOTALE	RENDEMENT ESCOMPTE.	PROD. ESCOMPTEE EN TONNE
1976	1.200	2.100	3.300	18T. Sec 30 T. Irrig.	21.600) 63.000) 80.000
1977	1.400	2.400	3.800	20T. Sec 35T. Irrig.	28.000) 84.000) 112.000
1978	2.000	3.000	5.000	20T. Sec 35 T. Irrig.	40.000) 105.000) 145.000
1979	4.000	6.000	10.000	20T. Sec 35T. Irrig.	80.000) 210.000) 290.000
1980	4.000	6.000	10.000	22T. Sec 40T. Irrig.	188.000) 240.000) 328.000

A compter de 1980, l'augmentation des superficies sera liée au rythme de l'avancement de la réalisation des périmètres irrigués retenus dans le cadre du plan directeur de la Tunisie du Nord.

2.2 - L'équipement industriel :

La Sucrierie de Béja permet actuellement de traiter 1.500 T de betteraves par jour, soit 90.000 T par campagne.

L'objectif de production de betteraves pour l'année 1977 permettra d'atteindre la pleine capacité de l'Usine (110.000T.).

Pour 1978, il y a lieu d'envisager l'augmentation de la capacité actuelle. Il convient d'en décider le principe rapidement.

Parallèlement, la mise en culture de la betterave dans les gouvernorats de Bizerte et de Tunis Sud (Basse Vallée de la Medjerdah), permettra l'implantation d'une deuxième sucrierie qui pourrait être opérationnelle en 1979.

.../...

SUCRERIE	ZONES DE CULTURE.	PRODUCTION, ESCOMPTEE EN TONNES			
		1979	1980	1979	1980
		Production bet- teravières	Production sucre	Production Bet- teravières	Production sucre
BEJA	BEJA & JENDOUBA	145.000	17.000	145.000	17.000
	Mateur - Menzel				
	Bourguiba - Basse	145.000	17.000	185.000	22.000
	Vallée de la Medjer- dah.				

La troisième sucrerie appelée à traiter la production des périmètres irrigués de Bou-Heurtma, Jendouba et Oued Melliz/ Chardimaou pourrait être implantée à Jendouba. La date de réalisation de cette usine est liée au rythme de l'avancement de la réalisation du barrage en question.

Selon le planning actuel, elle devrait être opérationnelle en 1982 et pour plus de prudence, il conviendrait de prévoir son entrée en activité en 1983. Les délais d'études et de réalisation étant de trois années au minimum, la décision devrait être prise en 1980 au plus tard.

3.- LES MOYENS

Les objectifs prévus par les plans précédents n'ont pas été atteints pour des raisons diverses : réticence des agriculteurs envers cette culture qui demande des soins continus et une présence indispensable sur l'exploitation, encadrement insuffisant, résultats médiocres dans les domaines de la recherche, prix non rémunérateur, instabilité des structures etc...

.../...

Certaines mesures urgentes sont à prendre en considération pour la promotion de la culture de la betterave, ces mesures concernent essentiellement :

3.1. - Organisation

Il s'agit de définir les actions de promotion de la culture et de l'industrie ; il semble opportun que la Société Tunisienne du Sucre ayant une activité industrielle puisse renforcer ses actions de motivation des agriculteurs qui s'adonnent à la culture de la betterave : financement de campagne - octroi de crédit - approvisionnement des betteravières en intrants et équipement spécialisé etc...

En ce qui concerne les actions de recherche, de vulgarisation et de formation qui ne peuvent être assurées par la Société, gagnent à être regroupées dans un organisme unique à créer p l'Institut National de la Betterave.

3.2. - Encadrement :

Une équipe d'ingénieurs agronomes et de techniciens doit prendre en charge l'encadrement des agriculteurs dans les différentes régions betteravières.

Pour la campagne betteravière 1976, les besoins se présentent comme suit :

OUVERNORATS	SUP.ha	BESOINS	EXISTANTS	RECRUTEMENT
<u>EJA</u>	1.600	1 Ing. Agronome 6 Adjoints Tech.	- 3 Adjoints Tech.	1 Ingénieur Agro. 3 Adjoints Tech.
<u>ENDOUBA</u>	1.250	1 Ingénieur Agro. 16 Adjoints Tech.	- 13 Adj. Tech.	1 Ing. Agronome 3 Adjoints tech.
<u>IZERTE ET NIS SUD</u>	450	1 Ing. Agronome 13 Adjoint Tech.	- 11 Adj. Tech.	1 Ing. Agro. 2 Adjoints Tech.
TOTAL :	3.300	3 Ing. Agronomes 15 ADJ. Tech.	- 17 Adjoints Tech.	3 Ing. Agronomes 8 Adjoints Tech.

3.3.- Crédit

- Prêts de campagne : Les prêts accordés sont de l'ordre de 90 D/H pour la culture sèche et 120D/H. pour la culture irriguée. Ces taux ont été fixés il y a 5 années et se trouvent actuellement largement dépassés. Ils représentaient en 1970 une proportion de 70% du financement. Il est proposé de porter les prêts accordés à 120 D/H en sec et 150 D/H en irrigué. Ces montants représentent moins de 50% des besoins de financement de la campagne.

Les besoins de crédit sur cette base sont les suivants :

ANNEES	SUPERFICIE/Ha.		MONTANT GLOBAL DES PRETS EN (D)		
	SECHE	IRRIGUEE	SEC	IRRIGUEE	TOTAL
1976	1.200	2.100	144.000D	315.000 D	459.000 D
1977	1.400	2.400	168.000D	360.000 D	528.000 D
1978	2.000	3.000	240.000D	450.000 D	690.000 D
1979	4.000	6.000	480.000D	900.000 D	1.380.000 D
1980	4.000	6.000	480.000D	900.000 D	1.380.000 D

Les Agro-Combinats, Fermes Pilote et 50% des Unités Coopératives de Production s'autofinancent actuellement. Il y a lieu donc de déduire la part d'autofinancement qui s'élève à 189.000 D pour 1976. Les besoins en crédit sont donc de 270.000 D. en 1976.

- Crédits pour équipement hydraulique : Les superficies prévues en culture irriguée (1976-1980 ne sont équipées que partiellement. Il y a lieu d'envisager d'ores et déjà des crédits spéciaux pour équiper en totalité :

... / ...

ANNEES	SUPERFICIE CULTURE IRRIGUEE	SUPERFICIE EQUIPEE	SUPERFICIE A EQUIPER	MONTANT DE L'EQUIPE- MENT (BASE 500 D/ha)
1976	2.100	1.100	1.000	500.000 D.
1977	2.400	2.100	300	150.000 D.
1978	3.000	2.400	600	300.000 D.
1979	6.000	5.500	500	250.000 D.
1980	6.000	6.000 (1)	-	-

(1) 2.500 ha. sont déjà équipés dans le cadre de la Dasse Val-
lée de Medjerdah.

3.4.- Les intrants :

Les besoins en intrants sont ventilés dans le tableau qui suit
page 8. La Société Tunisienne du Sucre a déjà livré pour la majorité des
betteraviers retenus dans le cadre de la programmation de la campagne bet-
teravière 1976 tous les intrants nécessaires à la culture.

Des essais de désherbants chimiques réalisés depuis trois ans
ont permis la détermination des produits les plus efficaces qui sont au
nombre de sept : Nata - Venzar - Pyramine - Avadex - Betanal - Dalapan -
Gutnan permettant ainsi de résoudre le problème de l'infestation des plan-
tes adventices.

Néanmoins, ces herbicides sont d'un prix de revient très élevé
(50 D/ha) ce qui constitue un frein pour leur utilisation à grande échelle
par les betteraviers.

Les surfaces traitées jusqu'à présent sont faibles et n'aug-
menteront que dans de très faibles proportions si aucune mesure d'encoura-
gement n'est prise à ce sujet.

Aussi, pour permettre la généralisation de ces produits sur
toutes les superficies betteravières à partir de la campagne 1975-1976 une
subvention au même titre que les céréales et qui serait de l'ordre de 50%
du coût de l'hectare devra être octroyée à ce sujet. L'impact de ces trai-
tements sur les autres cultures faisant part de l'assolement sera par
ailleurs important. La S.T.S. se chargera de la supervision de cette opé-
ration. Le montant global de la subvention est de l'ordre de 82.500 D
pour 1975-1976

.../...

ENTRANTS

ANNÉES

INTRANTS	1976		1977		1978		1979	
	Quantité en (T)	Valeur	Quantité en (T)	Valeur	Quantité en (T)	Valeur	Quantité en (T)	Valeur
SEMENCES	53	47.700	61	54.900	90	81.000	180	162.000
SUPERPHOSPHATE	660	23.760	760	27.360	1000	36.000	2000	72.000
SULFATE DE POTASSE	330	33.000	380	38.000	500	50.000	1000	100.000
SULFATE D'AMONIAQUE	330	12.210	380	14.060	500	18.500	1000	37.000
AMMONITRE	870	43.500	1000	50.000	1300	65.000	2600	130.000
BORAX	66	9.900	76	11.400	100	15.000	200	30.000
Insecticide du sol	132	39.600	152	45.600	200	60.000	400	120.000
DESHERBANTS CHIMIQUES	-	165.000	-	190.000	-	250.000	-	500.000
PRODUITS DE TRAITEMENT	-	19.800	-	22.800	-	30.000	-	60.000
TOTAL	-	394.470	-	1454.120	-	605.500	-	11211.000

Or la culture de la betterave est une culture contraignante pour l'agriculteur; elle nécessite des interventions et des soins continus depuis les travaux culturaux jusqu'à la récolte, de ce fait la présence de l'exploitant sur la ferme est indispensable pour garantir la réussite de la culture.

- <u>En culture sèche</u> :	Coût à l'hectare	= 292,500 D.
	Rendement escompté	= 25 T/ha.
	Recette brute à 12,500D	= 312,500 D.
	Marge bénéficiaire	= 7 %
- <u>En culture irriguée</u> :	Coût à l'hectare	= 400.000 D.
	Rendement escompté	= 40 T/ha.
	Recette brute à 12,000 D	= 480.000 D.
	Marge bénéficiaire	= 20 %

Compte tenu des effets secondaires bénéfiques de la culture de la betterave : augmentation des rendements céréaliers, nettoyage et amélioration de la structure du sol, l'agriculteur pourrait se contenter d'une Marge bénéficiaire inférieure à celle qu'il obtiendrait avec d'autres cultures concurrentes : fourrage, tournesol. Si la marge bénéficiaire est de l'ordre de 20 % pour les cultures concurrentes, elle devrait être au moins de 15 % pour la betterave en sec, la culture en irrigué étant largement bénéficiaire, ce qui porte le prix de la betterave en sec à 13,500 D. la tonne et en irrigué à 13.000 D. la tonne.

Ces prix déjà décidés par le Conseil des Ministres sont de nature à encourager l'agriculteur s'ils sont associés aux autres actions d'encouragement : subvention pour le désherbant chimique, formation, crédit etc....

(JUILLET 1975)

E M B L A V U R E S

OBJECTIF CAMPAGNE 1975-76

GOUVERNORAT	SECTEUR	DESIGNATION	SUPERFICIE		
			CULT. SECHE	CULT. IRRIGUEE	TOTALE
BEJA	ORGANISE	DOMAINE ZOUABI	20	30	50
		DOMAINE KSAR MEZOUAR	45	-	45
		DOMAINE DE THIBAR	-	10	10
		UCP BOUTEFFAHA	-	200	200
		UCP MONTACER	50	-	50
		UCP AIN ZEBDA	60	-	60
		UCP HOUFIA	-	50	50
		UCP ZAAROURA	25	-	25
		UCP AIN CHALOU	30	-	30
		UCP GNADIL	50	-	50
		UCP SIDI M'DAREK	50	-	50
		UCP EL MUNCHAR	26	-	26
		UCP EL GHARIA	30	5	35
		UCP SKHOUNA	20	-	20
		UCP ESSEMMEN	40	-	40
		UCP D'MINA	25	-	25
		UCP OUED LAHMAR	-	20	20
		UCP BORDJ HAMDOUNA	-	120	120
		UCP OUED THIBAR	-	20	20
		UCP TERRAOUDEA	-	4	4
		UCP GHANIMA	-	4	4
		UCP 1er JUIN	-	4	4
		UCP 12 MAI	-	4	4
		UCP HENCHIR HEDID	-	4	4
		AC MOHSEN LIMAM	-	10	10
		UCP KHADRA	-	15	15
		UCP EL AZIMA	-	10	10
		UCP MERDASSI	-	5	5
		UCP BAHRINE	-	5	5
		UCP EL YOUSR	10	-	10
			1481	520	1.001ha

.../...

GOUVERNORATS	SECTEURS	DESIGNATION	SUPERFICIE		
			CULTURE SECHE	CULTURE Irrig.	TOTALE
BIZERTE	ORGANISE	A.C. BAKHRAYA	50	-	50
		AC. ZERIG	50	-	50
		A.C. RAS-EL AIN	70	-	70
		UCP SIDI M'BAREK	30	-	30
		UCP NEFFET	30	-	30
		UCP KEDAYA	30	-	30
		UCP BORDJ TALEB	20	-	20
		UCP BOU-M'KHILA	20	-	20
		UCP SOUDANE	10	-	10
		LYCEE AGRICOLE DE MATEUR	10	-	10
		F.P. FRITISSA	20	-	20
			340	-	340 ha
JENDOUBA	ORGANISE	AC. BADROUNA-KOUD	50	550	600
		UCP HEDI KHELIL	-	50	50
		UCP MERDJA -II-	-	100	100
		UCP BOUZID	-	40	40
		UCP ZEMEMZA (I)	-	25	25
		UCP EL AZIMA	-	40	40
		F.P. ZAMA	-	30	30
		F.P. GUENNOUNI	-	20	20
		CFPA BOU-SALEM	5	5	10
		UCP MERDJA -I-	-	20	20
		UCP ETTATAOUAR	-	20	20
		UCP HAKIM -III-	-	20	20
		UCP HAKIM -I-	-	20	20
		UCP CHOUIREF	-	20	20
		UCP IRTYAH	-	10	10
		F.P. CHAMTOU	-	20	20
		O.M.V.B.S. Ghardi- maou	-	120	120
			55	1.120	1.175 ha
TUNIS SUD	ORGANISE	O.M.V.V.M.	-	20	20 ha

.../...

GOUVERNORAT	SECTEURS	DESIGNATION	SUPERFICIE		
			CULTU- RE SE- CHE	CULTURE Irrig.	TOTALE
BEJA	PRIVE	SADOK BEN CHIDOUB	60	40	100
		SOCIETE D'ELEVAGE	30	30	60
		I.N.R.A.T.LAFAREG	31	-	31
		MOH.SALAH MERRICH	-	10	10
		ALI BEN CHIDOUB	-	40	40
		HABID GRIRI	-	60	60
		HERITIERS ESSAIED	20	20	40
		SOCIETE NAGA	20	-	20
		SOCIETE EZZOUHOUR	20	-	20
		Htiera MOH/D.FRIDJA	20	20	40
		IRADAH BOUKAHLA	20	-	20
		SORIA DAVID	10	-	10
		Htiera CHAOUACHI	20	-	20
		HADJ AMOR BEDDOUI-	15	-	15
		HECH	-	-	-
		SADOK BELKHIR	10	-	10
		INAMADI BELKHIR	10	-	10
		LARHI BELKHIR	10	-	10
		DRISS BEN AMOR	5	5	10
		ITAIED DAKHLI	5	5	10
		KHEMAIS BEN CHDITA	-	5	5
		Htiera MOH.MAGHRAOUI	-	15	15
		ALI B. ABDALLAH	10	5	15
		SECTEUR PRIVE MED- JEZ	-	10	10
TOTAL			326	265	591
JENDOUBA		SALAH B.KHELIFA	-	30	30
		ABDESSATAR B.CHIDOUB	-	50	50
		BECHIR GLAGUI	-	40	40
		NOURREDDINE DEN CHIDOUB	-	20	20
		PETITS PRIVES JEN- DOUBA	-	15	15
		PETIT PRIVES GHAR- DIMAOU	-	20	20
TOTAL			-	175	175
SUPERFICIE TOTALE :			1.202	12.100	3.302 ha

FIN

14